

part. Je parlais au nom de la loyale opposition de Sa Majesté. J'ai traité ce sujet du point de vue des principes en cause. Il n'y avait rien de personnel en ce qui concerne le ministre. Bien que le débat se soit prolongé durant quelque temps, le ministre n'a pas cru bon d'y prendre part mais le lendemain il a fait, en dehors de la Chambre, une déclaration aux journalistes dans laquelle il ne s'est pas arrêté aux principes que j'avais exposés mais a tenu, à mon sujet, des propos diffamatoires, de nature à ternir ma réputation. J'espère qu'il a suffi de deux semaines pour permettre aux esprits de se calmer.

Le très hon. M. Howe: Mon honorable ami parle d'observations faites en dehors de cette enceinte?

M. Fleming: Non, je prie le ministre de rétracter ce qu'il a dit à mon sujet.

L'hon. M. Sinclair: J'ai pensé que c'était un exposé exact des faits.

M. le président suppléant: L'article est-il adopté?

M. Fleming: Je demande au ministre de rétracter les observations de nature personnelle qu'il a faites à mon sujet.

Le très hon. M. Howe: Je n'ai rien dit qui soit antiparlementaire, ni rien d'analogue. Pour autant que je me souvienne de ma déclaration...voulez-vous que je la répète?

M. Fleming: Non.

Le très hon. M. Howe: Un journaliste m'a demandé fortuitement ce que j'allais faire à la suite de vos observations et...

M. Fleming: Ce n'est pas le passage auquel je pense.

Le très hon. M. Howe: De quoi s'agit-il alors?

M. Fleming: Des remarques d'ordre personnel que le ministre a formulées à mon sujet. Il a évidemment le droit de traiter la question. Je ne critique aucunement ce que le ministre dit à ce propos. Le ministre est parfaitement libre de parler de ses propres projets en ce qui concerne ses fonctions d'exécuteur testamentaire ou autres. Ce que je vise, ce sont les remarques d'ordre personnel qu'il a prononcées à mon sujet. Il s'agit de propos diffamatoires, et je demanderai qu'il se rétracte.

Le très hon. M. Howe: Monsieur le président, si ma mémoire ne me fait pas défaut, j'ai dit que sur les 263 représentants qui forment la Chambre des communes, l'honorable député est le dernier auquel je demanderais de m'enseigner les bons usages. Mon honorable ami se formalise-t-il de ce propos?

M. Fleming: Oui.

Le très hon. M. Howe: Qui des 263 autres choisirait-il comme successeur?

M. Fleming: Cette question n'est pas tellement amusante. Il vaut mieux, à mon sens, lorsque des députés ont des observations à faire au sujet d'une question de principe qui se présente à la Chambre, de les faire à la Chambre plutôt qu'à l'extérieur. Le ministre a fait une telle remarque et il a également fait une autre remarque sur mon compte.

Le très hon. M. Howe: Quelle était-elle?

M. Fleming: Elle portait sur les bons usages.

L'hon. M. Sinclair: Dites-nous quelle a été celle-là.

M. Fleming: Le ministre sait parfaitement ce qu'il a dit.

L'hon. M. Sinclair: Consignez-la au hansard.

M. Fleming: Pourquoi devrais-je la consigner au hansard?

L'hon. M. Sinclair: Vous constaterez alors que le sentiment est unanime.

M. Fleming: Le ministre sait ce qu'il a dit. Je crois que la question devrait être réglée ainsi que je l'ai proposée. Je demande simplement au ministre de retirer ce qu'il a dit à mon sujet. Ce serait la façon équitable de régler la question.

L'hon. M. Sinclair: C'est tellement vrai.

M. Fleming: Si le ministre des Pêcheries n'y voit pas d'inconvénient, c'est au ministre de la Production de défense que je m'adresse par l'intermédiaire du président.

Le très hon. M. Howe: Monsieur le président, j'essaie d'être scrupuleusement juste pour tout le monde. Depuis six semaines que j'étudie les attitudes de l'honorable député, je n'ai rien à retirer.

M. le président suppléant: Le crédit est-il adopté?

Des voix: Non.

M. Fulton: Monsieur le président, compte tenu de ce que le ministre vient de dire et de la façon dont les observations de l'honorable député d'Eglinton ont été accueillies de l'autre côté, je crois que plus ample discussion s'impose. L'état de choses qui résulte du fait que le ministre de la Production de défense, qui est aussi ministre du Commerce, a accepté d'être exécuteur testamentaire de la succession de sir James Dunn est fort insolite et il faut l'aborder en s'inspirant de principes. Il suscite certes la